

LE CANADA

Ottawa, 10 Novembre 1883

CAUSERIE MEDICALE

L'hiver n'est pas loin et les humains ont besoin de prendre leurs précautions contre les rigueurs d'une saison inclément. Nous n'en sommes pas encore aux grands froids, mais néanmoins les semaines de transition que nous traversons exigent que l'on suive avec un certain soin les variations et les caprices de la température.

Les maladies les plus fréquentes en cette saison varient nécessairement suivant les pays, les températures et mille causes qu'il serait trop long d'énumérer; mais, néanmoins, on a pu les grouper d'une manière assez exacte. Vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre, les maladies de la fin d'été, les fièvres typhoïdes, les fièvres éruptives, les diarrhées diminuent, et l'on voit apparaître les maladies des voies respiratoires.

Mais, trêve des grands mots techniques qui ne peuvent être que du grec pour nous, et parlons tout simplement du rhume; vous en connaissez la cause, n'est-ce? un refroidissement lorsque vous êtes en sueur, un courant d'air, de l'humidité aux pieds, la suppression trop prompte de la flanelle, un habit trop léger par un temps froid ou humide, et crac, de bien que vous étiez, voilà que vous éternuez, votre voix devient enrouée, une constriction se fait sentir dans la poitrine, vous tousssez, crachez, etc.

Disons tout de suite qu'une rhume ne doit pas être négligé, qu'il entraîne parfois à sa suite des conséquences très sérieuses; car il ne faut pas oublier qu'un rhume ne peut être qu'une légère indisposition chez des personnes bien portantes, lorsqu'il deviendra une affection très grave chez les personnes délicates dont les poumons sont faibles, ou qui ont une prédisposition à la phtisie, soit par l'hérédité ou autrement. On ne s'occupe généralement pas assez d'un rhume,

et toussse-t-on un peu vite on court chez le pharmacien acheter des sirops, des pâtes pectorales, et tout l'arsenal des remèdes offerts à la crédulité publique, et l'on continue de vaquer à ses affaires, sans s'inquiéter de la température. Il n'y a pas de spécifique pour le rhume, mais il y a un traitement rationnel, différant selon le degré d'intensité de la maladie, et aussi selon l'état de la constitution de l'individu. Avez-vous le frisson, un peu de fièvre, de l'enrouement, un peu de gêne dans la respiration, de l'éternuement, le cerveau embarrassé, une toux sèche, alors ne retardez pas, mettez-vous au lit, prenez un bain de pieds, des tisanes eudorifiques, prenez une bonne suerie comme l'on dit, et le lendemain vous serez mieux; mais n'ayez pas le malheur de sortir pour deux ou trois jours au moins et de vous exposer au froid, car alors, les symptômes s'aggraveront, et gare aux conséquences! Le rhume simple réclame surtout des soins hygiéniques, qui bien appropriés vous en débarrasseront bien vite, et si vous ne voulez pas suivre ces conseils qui s'accordent en fin de compte avec les règles de l'hygiène et de la médecine, eh bien! tousssez, crachez, éternuez, et que Dieu vous bénisse.

DR V.

LE RAPATRIEMENT

Le Journal of Commerce s'élève de la politique de rapatriement annoncée par sir Hector Langevin au banquet du 18 octobre à Montréal, et il accuse sir Hector de vouloir gaspiller l'argent du public, le produit des taxes prélevées sur les contribuables anglais, pour ramener au pays des Canadiens-français c'est-à-dire des gens qui, suivant lui, ne vaudraient pas la corde pour les pendre.

Voici comment la Minerve répond au Journal of Commerce:

D'abord, en supposant que les émigrés français seraient les l'objet de la sollicitude du gouvernement à cet égard, où serait le mal? Est-ce qu'ils ne valent pas, eux, les enfants du sol, descendants des premiers colons du Canada, est-ce qu'ils ne valent pas les émigrants que l'on va chaque année recueillir à grands frais en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en Allemagne, et jusqu'en Islande, et en Russie? En quoi seraient-ils moins dignes d'attention que les Mennonites et les Islandais?

Ensuite, quant aux frais du rapatriement, le Journal, avec son beau dédain, que nous admirons beaucoup, ignore ou fait semblant d'ignorer un détail qui a pourtant son importance, c'est que les Canadiens-français, qui forment près d'un tiers de la population totale du pays, contribuent pour cette proportion aux frais de l'immigration organisée qui nous est amenée chaque année des pays du nord de l'Europe, et qui tend à diminuer la proportion de l'élément français en Canada. Est-ce qu'ils s'en plaignent? Aucunement. Ils paient leur part, et ne songent pas à jalouser leurs concitoyens de langue anglaise pour cela.

Le Journal of Commerce pourrait tenir compte de ce détail, avant de nous accuser de vouloir rapatrier nos compatriotes émigrés aux frais des Anglais. Ce ne serait qu'une compensation pour les sommes que nous contribuons à l'immigration d'Angleterre, d'Irlande et d'Allemagne, et c'est la seule immigration homogène que nous puissions avoir, puisque les Français de France n'émigrent pas.

Le Journal affecte de parler avec mépris de ces Canadiens qui quittent leur pays, et prétend qu'ils ne méritent pas qu'on les rappelle. Non, sans doute; il vaut mieux les remplacer par les Mennonites et

les Juifs de Russie, ou par les Islandais? L'organe oublie ici encore une chose importante, c'est que l'exode des Canadiens-français a eu pour principale cause la multiplication excessive de la population. Nos familles trop nombreuses, nos campagnes trop rapidement peuplées par la multiplication merveilleuse de la race ont dû déverser leur trop plein sur le pays voisin, à une époque où l'industrie canadienne était encore à naître et où l'agriculture était presque la seule grande branche d'activité. Où est le crime?

Aujourd'hui que la politique conservatrice a développé l'industrie et ouvert les immenses terres du Nord-Ouest, n'est-il pas naturel que nous songions à rappeler ces frères émigrés à un foyer où nous convions les étrangers, les émigrants européens eux-mêmes, et qui est assez vaste pour abriter des millions et des millions.

Et le Journal menace de sa vengeance et de la vengeance des siens, non seulement sir Hector Langevin qui a eu l'audace d'annoncer une politique de rapatriement lors du banquet du 18 octobre, mais encore tout le cabinet dont sir Hector fait partie.

N'est-ce pas le comble de la mesquinerie, de l'étréitesse de vue et du fanatisme? Le Journal of Commerce peut se vanter de dépasser en ce genre le Witness lui-même, son digne compère en chauvinisme et en francophobie.

Quant à sir Hector, ces injures méprisables lui font honneur. Il a énoncé, le 18 octobre, une politique dont tous les vrais Canadiens lui savent gré et qui lui vaudra leur profonde reconnaissance. Il n'a qu'à laisser crier les énergumènes du Journal of Commerce.

Ceux-ci dénoncent sa politique comme absurde et caractéristique des Canadiens français du Bas-Canada. L'insulte est pour nous tous, et elle nous honore, venant de pareille source.

PETITES NOTES

Il est à peu près certain aujourd'hui que la session fédérale s'ouvrira le 18 janvier prochain.

Un marchand français nommé Olivier a été tué en duel, hier, à Mexico. Son adversaire, un employé de banque, est dangereusement blessé.

Une acrobate a fait une chute, hier, au théâtre royal de Montréal, pendant qu'elle faisait des jeux sur la corde tendue. Elle n'a pas reçu de blessures dangereuses.

Le gouvernement de Québec et le gouvernement d'Ottawa se sont entendus pour envoyer des provisions aux pêcheurs de la Pointe aux Esquimaux qui sont dans la détresse.

Les républicains ont remporté la victoire dans les élections qui ont eu lieu, avant-hier, pour les législatures du Nebraska et du Connecticut. Les démocrates l'ont emporté dans la Virginie.

Les nouvelles de Lévis sont excellentes. Quoiqu'en dise l'Electeur, le découragement règne parmi les libéraux, au point qu'ils ne veulent parler que sur le chiffre de la majorité du candidat conservateur.

M. le juge Routhier part samedi, 17 novembre, pour l'Europe. C'est son troisième voyage. Il se rend cette fois jusqu'en Afrique. Il reviendra avec sa fille aînée, qui complète présentement son instruction à Londres.

Nous avons le plaisir d'apprendre que le Dr Dionne, du Courrier du Canada, vient d'être nommé, en vertu d'un arrêté du gouvernement provincial du 5 novembre courant, inspecteur d'anatomie pour le district de Québec.

Vendredi dernier on a fait dans le vieux cimetière français du fort de Chambly, restauré l'année dernière par ordre de sir Hector Langevin, des plantations d'arbres qui

rappelleront le souvenir de la visite des personnages distingués qui honoreront Chambly par leur présence le 7 juin dernier.

Sir Charles Tupper doit partir d'Europe vers le 25 décembre pour venir prendre part aux délibérations de la prochaine session. La session sera convoquée pour le 17 janvier. Sir Charles a retenu des appartements au "Russell House."

Thomas Michell, qui a tenté, il y a quelque temps, d'assassiner une femme du nom de McCann, a été arrêté à Petitcodiac, N-B. Cette tentative d'assassinat, comme on s'en rappelle a créé une vive sensation dans le Nouveau-Brunswick.

La compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Waddington et New York donne avis dans la Gazette du Canada qu'elle demandera au parlement une extension de temps pour compléter son chemin; le droit d'augmenter son capital et de tenir les assemblées de ses actionnaires à Londres, New-York, Boston et Ottawa.

Nouvelles Générales

LA FEMME BOUTET

Dimanche dernier pendant la messe, cette femme, emprisonnée comme on le sait à la Malbaie, a réussi à trouver en défaut la vigilance de son géolier et s'est évadée. On s'est bientôt mis à la recherche, et on l'a rejointe à Ste Agnès. Elle a été réintégrée dans sa cellule.

CE QUE VAUT LA PERTE D'UN MARI

En août dernier un nommé Leclair eut les deux jambes brisées, en aidant à relever l'ancre d'un navire, le vapeur Harold. Il mourut des suites de ses blessures.

Sa veuve a poursuivi le capitaine J. B. Comer, pour dommages, alléguant que l'accident était dû à la négligence du capitaine.

Son Honneur le juge Johnson a rendu jugement, en cour supérieure, pour \$6,000.

Le défunt gagnait \$14 par semaine et a laissé une femme et cinq enfants.

DEUX ENTREPRISES

La ville de Chicoutimi avance à grands pas dans la voie du progrès. À l'heure qu'il est il est question de deux importantes entreprises: la construction d'un chemin de fer et d'un aqueduc.

La nouvelle voie ferrée irait se joindre au chemin de fer du lac St-Jean et mettrait pendant toute l'année en communication directe avec Québec la ville de Chicoutimi.

On doit commencer incessamment les travaux d'exploration. Plusieurs capitalistes sont à la tête de ce projet.

PLUS QU'UN CENTENAIRE

Quelques-uns de nos lecteurs se rappellent peut-être encore de ce centenaire dont nous parlions il y a près de deux ans. Le fait est assez extraordinaire pour qu'on en ait gardé souvenance. A cette époque, monsieur Honoré Labbé, natif de Beaumont, près de Québec, et demeurant à St-Anselme, avait 103 ans. Il jouissait encore de toutes ses facultés.

La semaine dernière, ce vieillard plus que centenaire est allé à Québec avec son épouse en secondes noces, dont le père arrive à la centaine.

M. Labbé a encore bon pied, bon œil, et la preuve c'est qu'il a fauché vingt cinq voyages de foin durant l'été.

TRISTE FIN

Encore une victime de l'intempérance, et pas plus que les précédentes, elle ne servira d'exemple.

Ce nouveau malheur, conséquence de boisson, est arrivé à quelques milles de Saint-Aubert, concession de la paroisse Saint Jean Port Joli. C'était pendant la nuit de samedi, trois individus revenaient de faire une orgie dans une paroisse voisine. A un moment arrivé, l'un d'eux, nommé Henri Chouinard, perdit l'équilibre et tomba sur la route. Ses camarades de débauches, ivres comme lui, n'en eurent pas connaissance, sans doute, car ils continuèrent leur chemin comme si de rien n'était.

Le lendemain matin, n'ayant en

core aucune nouvelle de Chouinard, on commença des recherches, et ce n'est que le surlendemain qu'on a retrouvé le cadavre de l'infortuné jeune homme.

COURRIER DE HULL

Le Rover a laissé, mercredi, le bassin des Chaudières, traînant à sa remorque plusieurs barges chargées de bois de sciage pour les ports américains.

Une compagnie d'amateurs de cet exercice n'a ce moment le drame intitulé: Les pauvres de Paris, qu'elle se propose de représenter vers le 8 de décembre.

Douze ou quinze barges sont encore aux quais de M Eddy, recevant des chargements de bois de sciage. Mercredi, le remorqueur E. B. Eddy en est parti avec une forte touée de barges chargées de bois de construction, pour Québec. M. Eddy a fabriqué dans ses mouliins, durant l'été, une grande quantité de ce bois qui est expédié de Québec en Angleterre.

Un M. Lecomte du pont de Billings, a fait une jolie moisson d'écus dans notre ville, cet automne; aussi va-t-il contribuer sur une grande échelle à ombrager nos rues de la luxuriante verdure de ses érables, ses plaines et ses ormes qu'il distribue libéralement à qui en veut. Un grand nombre de nos concitoyens se sont prévalus de cette favorable occasion pour orner la devanture de leur terrain.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrance atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre Arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède: "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre vu que l'on parait déjà de me mettre sous l'influence de l'Éther pour opérer sur moi bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre Arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Votre tout dévoué, Rev. D. GOOHR, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez C. J. DACIER, rue Sussex, Ottawa.

DEMANDES.

DEMANDÉE—Une situation comme cuisinier dans une famille française. S'adresser A. B., 269 rue Maria.

DEMANDÉ—De l'ouvrage par un homme actif pouvant avoir soin d'un cheval, vache ou jardin. S'adresser J. F., bureau du "Canada."

DEMANDÉE—Une petite maison meublée pour six mois au plus. S'adresser, donnant le prix du loyer et la localité, à A. B., bureau du "Canada."

DEMANDÉE—Immédiatement, une maison contenant de 7 à 10 chambres. S'adresser R. A. D., bureau du "Canada."

A Louer ou à Vendre.

A LOUER—Chambres bien meublées, No. 216, rue Maria. Prix modérés.

A VENDRE—A prix modéré, un poêle à charbon en parfait ordre. S'adresser aux bureaux du "Canada."

Les lots v... devrait agir... propriétaires... sont pas en...

Incompar... beau, raffra... boutons, rousseurs... Persienne n...

Chemin d... que—A par... bre, on a l... trains sur... d'heures qu... en avance... six minutes... de Montréal...

Envoyez t... meilleure h... chez N. A. S...

Concert—concert sac... de l'invier... la nouvelle... Le personnel... mières voix...

Papier... TAPISSE... et seront v... TANT, che... 455, rue Su...

Soumission... département... cupés en c... soumission... militaires, l'honorable... semaine pr...

Stop... lage. 1 s d... fants—25c.

Personnel... faire de la... de fer du... matin, une... ble minist...

Résultat... sent les... mentz votr... richir, votr... et tout le... vigueur in... c'est la sant...

Chemin d... A une réu... la compa... "Canada A... hier, les an... réélus.

Terrible—I... venant d'être... prix, 25c la li... Dalhousie. I... tillon gratis.

Raquettes... Frontenac... lundi proch... coup de p... proposées... se prépare...

Les pil... McGale gué... etc.—25c. p...

Musical—eu une ass... doit prépar... fique messe...

Atis—Po... brûlures, le... tisme, serv... de Davis... une autre c...

Convent... supérieure... 6e cours... chambault... 5e cours—beat, Aman... 4e cours—lina Patry.

Lisez... Toute perso... ordre, soit p... lement, fet... d'aller à l'é... No. 523, ru... Beaudry vie... tweeds, derri... desquels il... habillemen... niers goût... de \$10 seule... vité à exami... accueil bien... patron et de...